



**2020-05-08**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU**  
**MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-PLAGES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 mai 2020, à 19 h  
Le conseil de la municipalité de siège en séance ordinaire ce 8 mai 2020 par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

**M. LOUIS VENNE**

**M<sup>me</sup> NANCY MORAIS**

**M. RICHARD JEAN**

**M<sup>me</sup> NANCY MCAULEY**

**M. NORMAND JOLICOEUR**

**M<sup>me</sup> CHRISTINE RICHER**

**M. PIERRE BOVIN**

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, **M. DENIS DAGENAIS**, Directeur général / secrétaire-trésorier, et **M<sup>me</sup> MIREILLE DUPUIS**, Adjointe au Directeur général.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 7 avril 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence, qui sera diffusée sur le site web ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Richard Jean

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et le Directeur général puisse y participer par visioconférence.

QUE cette séance soit enregistrée et publicisée par diffusion sur le site web municipal.

Adopté

**FORMANT QUORUM** et siégeant sous la présidence du Maire, **M. LOUIS VENNE**

**MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SESSION**

Après un moment de réflexion le président de l'assemblée déclare la séance ouverte

**ORDRE DU JOUR**

❖ **Administration**

- Ratification de l'ordre du jour
- Ratification de la séance du 10 avril 2020
- Rapport du maire
- Correspondance
- Période de questions d'ordre général
- Ouverture du secrétariat
- La grande webdiffusion gestion municipale
- Don à Centraide Outaouais

❖ **Finance :**

- Rapport des dépenses autorisées par le Directeur général
- Approbation des comptes payables

❖ **Transport :**

- Embauche de Monsieur Dominick Demers-Robichaud
- Enseignes pour nouvelle vitesse
- Remplacement du ponceau sur le chemin du Tour-du-Lac
- Appel d'offres - abrasifs

❖ **Hygiène du milieu :**



- Horaire d'ouverture de l'écocentre
- ❖ **Urbanisme :**
  - Mise à jour du logiciel de fosses septiques
  - Partenariat avec l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon
- ❖ **Loisir et culture :**
  - Fermeture du chalet du lac La Rouge
- ❖ Affaires nouvelles
- ❖ Période d'intervention des membres du conseil
- ❖ Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- ❖ Levée de la séance

\* \* \* \* \*

## - ADMINISTRATION

### **2020-05-095 RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Richard Jean

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec dispense de lecture.

Adopté

### **2020-05-096 RATIFICATION DE LA SÉANCE DU 10 AVRIL 2020**

Il est proposé par M. Richard Jean

QUE le Directeur général soit exempté de la lecture du procès-verbal de la séance du 10 avril 2020, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 72 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal de la séance du 10 avril 2020, résolutions numéros 2020-04-083 à 2020-04-093, inclusivement, soit adopté tel que rédigé.

Adopté

### **RAPPORT DU MAIRE**

### **CORRESPONDANCE**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL**

### **2020-05-097 OUVERTURE DU SECRÉTARIAT**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2020-04-023 ratifiant la décision de la fermeture de l'hôtel de ville au public à cause de la pandémie de COVID-19 ;

CONSIDÉRANT la reprise très lente des activités et des précautions sanitaires à observer ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Morais

QUE le secrétariat et la bibliothèque deviennent accessibles au public, sur rendez-vous, avec les précautions sanitaires, dès que le gouvernement en fera l'annonce.

Adopté

### **2020-05-098 LA GRANDE WEBDIFFUSION GESTION MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT que le Congrès annuel de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) n'aura pas lieu à cause de la pandémie de COVID-19 ;

CONSIDÉRANT que l'ADMQ a mis sur pied un événement webdiffusion qui sera accessible en direct les 16, 17 et 18 juin 2020, ou en enregistrement différé jusqu'au 4 septembre 2020 ;

CONSIDÉRANT que « La grande webdiffusion gestion municipale » est offerte en forfait de 9 webinaires au montant de 375 \$, plus taxes, et comprend en plus un webinaire de la Mutuelle des Municipalités du Québec, ainsi qu'une capsule vidéo ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy McAuley

QUE l'inscription à « La grande webdiffusion gestion municipale » soit autorisée pour le Directeur général, au montant de 375 \$, plus taxes, qui sera déduit du montant de remboursement du congrès annulé.



Adopté

#### **2020-05-099 DON À CENTRAIDE OUTAOUAIS**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2020-01-011 offrant un soutien financier de 150 \$ à Centraide Outaouais dans le cadre du plan de commandite « Déjeuner des élus au profit de Centraide Outaouais », à titre de commanditaire « partenaire » ;

CONSIDÉRANT que cet événement a été annulé en raison de la pandémie de COVID-19 ;

CONSIDÉRANT que Centraide Outaouais est grandement sollicité durant la période de pandémie ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Richer

QUE la Municipalité de Lac-des-Plages informe Centraide Outaouais qu'elle maintient son don de 150 \$ dans le cadre du plan de commanditaire.

QU' elle offre un nouveau soutien financier supplémentaire à la hauteur de 150 \$.

Adopté

#### **- FINANCE**

##### **RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL :**

Le Directeur général / Secrétaire trésorier dépose à la table du conseil le rapport de dépenses autorisées en avril 2020, pour étude et considération.

#### **2020-05-100 APPROBATION DES COMPTES PAYABLES**

CONSIDÉRANT que le Directeur général / Secrétaire trésorier atteste qu'il y a les fonds disponibles pour les dépenses ci-dessous décrites ;

Il est proposé par M. Normand Jolicoeur

QUE le paiement des comptes payés au montant de 20 676,70 \$ apparaissant à la liste des chèques émis soit approuvé.

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 12 238,87 \$ apparaissant à la liste datée du 5 mai 2020 soit approuvé.

Adopté

#### **- TRANSPORT**

#### **2020-05-101 EMBAUICHE DE MONSIEUR DOMINICK DEMERS ROBICHAUD**

CONSIDÉRANT les travaux d'entretien de gazon, fleurs, parcs et la surveillance de l'écocentre ;

Il est proposé par M. Pierre Boivin

QUE l'embauche de Monsieur Demers Robichaud soit autorisée, à compter du 19 mai 2020, à raison de 30 heures / semaine.

QUE le Maire soit mandaté à signer son contrat d'embauche.

Adopté

#### **2020-05-102 ENSEIGNES POUR NOUVELLE VITESSE**

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur le 20 avril 2020, du règlement numéro 137-2020, qui établit les limites de vitesse à 40 km/h sur une grande partie du territoire de la municipalité ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Richer

QUE le Maire soit autorisé à faire produire des enseignes, en format 4 pieds x 8 pieds et 4 pieds x 4 pieds, pour annoncer la nouvelle limite de vitesse aux entrées de la municipalité et la fermeture de l'accès au chalet du lac La Rouge.

Adopté

#### **2020-05-103 REMPLACEMENT DU PONCEAU SUR LE CHEMIN DU TOUR-DU-LAC**

CONSIDÉRANT l'érosion du ponceau sur le chemin du Tour-du-Lac, près du 1998-B, et la dangerosité pour les usagers de la route, obligeant la fermeture dudit chemin en urgence ;

CONSIDÉRANT que des travaux d'urgence ont été réalisés pour interdire l'accès routier et permettre la circulation de l'eau pendant la crue ;



Il est proposé par M. Richard Jean

QUE la conception des plans et la surveillance des travaux pour le remplacement du ponceau près du 1998-B, chemin du Tour-du-Lac, soient confiés à Monsieur André Pilon jr, ingénieur.

QUE les travaux de pelle mécanique soient effectués par Nadon Paysagiste.

QUE l'achat des matériaux nécessaires à la réalisation de ce projet soient autorisés.

Adopté

#### **2020-05-104 APPEL D'OFFRES – ABRASIFS**

CONSIDÉRANT la nécessité de constituer une réserve d'abrasifs suffisante pour le sablage des chemins pendant l'hiver ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres pour l'acquisition d'une réserve d'abrasifs ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Morais

QU' un appel d'offres soit autorisé auprès de fournisseurs afin de recevoir des soumissions pour la fourniture de sable, la mise en pile et le mélange à 3 % de sel, pour 3 500 tonnes.

Adopté

#### **- HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **2020-05-105 OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE**

CONSIDÉRANT qu'à la suite des événements de la COVID-19, l'horaire d'ouverture de l'écocentre a été modifié par la résolution 2020-04-084, à l'effet de l'ouverture un samedi sur deux à partir du 19 avril, pour une période d'un mois ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy McAuley

QUE l'écocentre soit ouvert les samedis 16 et 30 mai, de 9h à 15 h.

QU' à partir du 5 juin, l'horaire d'été soit en vigueur, soit les vendredis de 13 h à 16 h, et les samedis de 9 h à 13 h, selon l'horaire habituel.

QU' il y ait des directives strictes pour éviter le contact entre personnes.

ET QUE l'interdiction de feuilles et aiguilles de pins soit suspendue afin que celles-ci soient acceptées temporairement.

Adopté

#### **- URBANISME**

#### **2020-05-106 MISE À JOUR DU LOGICIEL DE FOSSES SEPTIQUES**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2020-03-069 portant sur l'intention des membres du conseil de procéder à l'élaboration d'une planification de vidanges de fosses septiques par la municipalité ;

CONSIDÉRANT que la mise à jour du logiciel de fosses, avec transfert de données, se révélera un excellent moyen de planifier les parcours de vidanges de fosses ;

Il est proposé par M. Normand Jolicoeur

QUE la mise à jour du logiciel de fosses septiques soit autorisée, avec transfert de données, selon un budget d'environ 2 000 \$, plus taxes.

Adopté

#### **2020-05-107 PARTENARIAT AVEC L'ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DES RIVIERES ROUGE, PETITE-NATION ET SAUMON**

CONSIDÉRANT que depuis 2015, la PROMA parraine l'échantillonnage de trois à quatre stations sur la rivière Maskinongé ;

CONSIDÉRANT qu'en 2020, le programme de suivi de la qualité de l'eau de la rivière Maskinongé ne sera pas reconduit, et que l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon sollicite la municipalité à parrainer la station numéro 9 qui se trouve sur le territoire municipal ;

Il est proposé par M. Pierre Boivin



QUE la Municipalité de Lac-des-Plages informe l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon qu'elle accepte de parrainer la station numéro 9, au montant de 1 955 \$, plus taxes, pour la coordination du projet, l'échantillonnage, le transport, les analyses et la production du rapport annuel complet.

Adopté

## - LOISIRS ET CULTURE

### 2020-05-108 FERMETURE DU CHALET DU LAC LA ROUGE

CONSIDÉRANT la pandémie de COVID-19 et l'interdiction de rassemblement intérieur et extérieur ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Richer

QUE l'accès au chemin menant au chalet du lac La Rouge soit bloqué à l'aide de blocs de béton avec enseigne indiquant que le chalet et le quai ne seront pas accessibles cet été, dû à la pandémie du COVID-19, et l'interdiction de rassemblement.

Adopté

### 2020-05-109 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Richard Jean

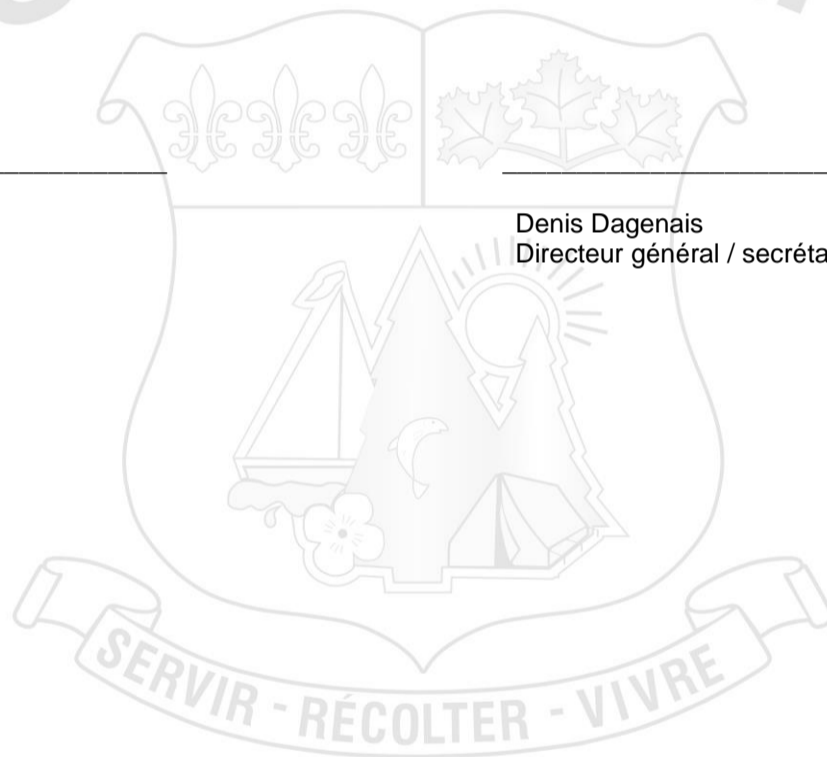
QUE La séance soit levée et terminée. Il est 19 h 29.

Adopté

---

Louis Venne  
Maire

Denis Dagenais  
Directeur général / secrétaire-trésorier



# LAC-DES-PLAGES